

Accouchement sur l'autoroute A20: le point sur la polémique

Par L'EXPRESS.fr, publié le 20/10/2012 à 17:25, mis à jour à 17:27

La mort d'un nouveau-né dont la mère a accouché sur l'autoroute, faute de pouvoir atteindre une maternité située à une heure de son domicile, relance le débat sur la fermeture des services hospitaliers.

Un accouchement dramatique sur l'autoroute A20

Une femme de 35 ans a perdu son enfant vendredi alors qu'elle se rendait à la maternité de Brive, à plus d'une heure de chez elle dans le Lot. Résidant dans le village de Lacapelle-Marival, au nord-est du département, la jeune femme enceinte de 7 mois et son mari ont dû choisir entre Villefranche-de-Rouergue dans l'Aveyron, Cahors et Brive, trois maternités distantes de plus d'une heure de route.

Le Lot, département de 170 000 habitants, n'a qu'une maternité, à Cahors, depuis la fermeture de celle de Figeac, passée sous le cap des 300 accouchements par an, et fermée en 2009. Au lendemain du drame, la jeune femme était en état de choc au centre hospitalier de Cahors.

La maternité la plus proche fermée depuis trois ans

"Pourquoi ce drame s'est-il produit? Ce drame se serait-il produit s'il y avait eu une maternité plus proche?" s'est aussitôt interrogé le président PS de la région Midi-Pyrénées, Martin Malvy, engagé il y a trois ans contre la fermeture de la maternité de Figeac, ville dont il a longtemps été le maire. Lors de la fermeture de la maternité de Figeac en 2009, de nombreux médecins et agents hospitaliers du Lot avaient en effet alerté contre les risques liés à la désertification médicale. Ils avaient alors dénoncé un arbitrage budgétaire dangereux.

Martin Malvy se souvient d'ailleurs d'un autre accouchement qui aurait pu tourner au drame. Une femme a mis au monde des jumeaux prématurés à Figeac. Un hélicoptère décolle de Toulouse pour les transférer dans une maternité. A cause du brouillard, il ne peut pas se poser et c'est finalement une ambulance qui va les conduire à Toulouse. Mais en chemin, le véhicule est dérouté vers Bordeaux, à plus de 300 kilomètres du domicile familial. Il faut selon lui tirer les enseignements de la fermeture de la maternité de Figeac. "Il faut maintenir les petits hôpitaux en allant vers la mutualisation des moyens", préconise l'ancien ministre.

Le débat sur la fermeture des maternités relancés

Même écho chez le président du Syndicat national des gynécologues-obstétriciens français (Syngof), qui s'est ému de "la dégradation globale de la périnatalité". "Le drame de ce couple qui s'est retrouvé dans un isolement total" est "une conséquence de la politique de démobilitation et de concentration des moyens (de services de santé, ndlr) autour des capitales régionales", a déclaré Jean Marty. Le bilan de la fermeture de maternités privées et publiques est mauvais, assure-t-il, "sur le plan économique, car on a déplacé les accouchements vers des lieux où c'est plus cher, mais aussi en termes de sécurité".

Pour la Coordination nationale pour la défense des hôpitaux et maternités de proximité, cet accouchement illustre "l'aspect néfaste des regroupements de maternité" et elle exige un moratoire sur les fermetures de maternités. De nombreux politiques ont aussi fait entendre leurs voix, dont le Parti communiste et le député Nicolas Dupont-Aigna, pour qui "l'Etat a failli dans sa mission de service public".

>> Lire aussi sur le sujet: Accouchement sur l'autoroute: "Ce drame aurait pu être

évité"

L'ouverture d'une enquête administrative

Le président François Hollande a demandé une enquête administrative pour connaître les circonstances de la mort du nouveau-né, une petite fille, qui devait être le premier enfant du couple.

"Le drame (...) nous appelle une nouvelle fois, encore, à ne rien accepter en matière de désert médical", a déclaré le chef de l'Etat à Nice. "Et en même temps je prends l'engagement, celui que j'avais déjà énoncé avant l'élection présidentielle, et que je rappelle ici comme chef de l'Etat: aucun Français ne doit se trouver à plus de 30 minutes de soins d'urgence", a ajouté François Hollande. L'Agence régionale de santé a diligenté une mission d'enquête pour faire la lumière sur cette affaire.

Accouchement sur l'A20: "Ce drame aurait pu être évité"

Par L'EXPRESS.fr, publié le 20/10/2012 à 14:32

Les réactions des politiques et du monde médical se multiplient après le décès vendredi d'un nouveau-né dont la mère a accouché sur l'autoroute, faute de temps pour atteindre la maternité.

Au lendemain de la mort d'un nouveau-né dont la mère a accouché sur l'autoroute A20 faute d'avoir pu atteindre à temps la maternité de Brive, en Corrèze, les réactions se multiplient.

Du côté des politiques, le président François Hollande a demandé l'ouverture d'une enquête pour déterminer les circonstances du drame. Dans un communiqué, le Parti communiste pointe clairement du doigt la fermeture récente de nombreux services de maternité. "Faire 100 km pour avoir une maternité pour accoucher est scandaleux (...). Ce décès aurait pu être évité. Il est le résultat de choix politiques graves. Fermer les services de proximité, les maternités, amène à des situations inacceptables", dénonce-t-il.

Avant d'en appeler au nouveau gouvernement: "Il y a urgence que le changement se traduise par l'arrêt immédiat des fermetures d'activité, des restructurations de services et d'établissement, estiment les communistes. Les directeurs généraux des Agences régionales de santé, dans l'attente de leur suppression, doivent avoir de nouvelles orientations pour renforcer le service public de proximité. Il faut réouvrir des maternités de proximité."

L'Etat a failli dans sa mission de service public

Nicolas Dupont-Aignan, député et président de Debout la République (DLR), estime lui aussi que "l'Etat a failli dans sa mission de service public". "Ce drame aurait pu être évité si une maternité avait existé proche du domicile du couple. Or celui-ci habitait à plus d'une heure de route de la maternité la plus proche. Le cas du département du Lot est hélas devenu la règle dans notre pays (...) Nos territoires ruraux sont victimes d'un abandon criminel de la part des pouvoirs publics depuis 10 ans, déplore l'élu. Ainsi entre 2001 et 2010, un cinquième des maternités ont fermé en France alors que notre pays a la chance de connaître un taux de natalité élevé."

"Une conséquence de la politique de démobilisation"

Le président du Syndicat national des gynécologues-obstétriciens français (Syngof) regrette quant à lui "la dégradation globale de la périnatalité", un secteur "très mal géré". "Le drame de ce couple qui s'est retrouvé dans un isolement total" est "une conséquence de la politique de démobilisation et de concentration des moyens (*de services de santé, ndlr*) autour des capitales régionales", a déclaré leur porte-parole Jean Marty.

On a fermé beaucoup de maternités privées et publiques

"On avait vécu il y a 20 ans un effort vis-à-vis de la périnatalité, aujourd'hui, cet effort se résume à une concentration des moyens autour des capitales régionales", regrette le médecin. "On a fermé beaucoup de maternités privées et publiques, et le bilan a déjà été tiré par la Cour des comptes: le résultat est mauvais, sur le plan économique, car on a déplacé les accouchements vers des lieux où c'est plus cher, mais aussi en termes de sécurité", ajoute-t-il en estimant qu'il "faut remobiliser les acteurs".

Concernant l'engagement de François Hollande de ne laisser "aucun Français à plus de 30 minutes de soins d'urgence", Jean Marty estime que "ces conceptions sont toujours très technocratiques, mais nous ne ferons pas naître dans de bonnes conditions à 30-40 minutes comme ils disent sans qu'il y ait la remobilisation des acteurs", assure-t-il. Or, "nous, acteurs du privé et du public, n'avons pas été sollicités".

Avec AFP

Accouchement sur l'A20: François Hollande demande une enquête

Par L'EXPRESS.fr, publié le 20/10/2012 à 08:10, mis à jour à 14:51

Une jeune femme a perdu son bébé en accouchant vendredi sur l'autoroute A20, faute d'avoir pu atteindre à temps la maternité de Brive, en Corrèze. Le chef de l'Etat demande une enquête, alors qu'est relancé le débat sur la désertification médicale.

CAHORS - Les pompiers ont constaté la mort du nouveau né peu après 12h.

Pour "tout connaître des circonstances de ce drame", le président François Hollande a demandé l'ouverture d'une enquête administrative samedi, après la mort d'un nouveau-né dont la mère n'avait pu accéder à une maternité dans le Lot.

>> Lire aussi sur le sujet: Accouchement sur l'autoroute: "Ce drame aurait pu être évité"

"Ce drame nous appelle une nouvelle fois encore à ne rien accepter en matière de désert médical", a déclaré M. Hollande devant le congrès de la Mutualité française réuni à Nice. "Aucun Français ne doit se situer à plus de 30 minutes de soins d'urgence", a-t-il ajouté, répétant un engagement de sa campagne présidentielle.

Dramatique accident

Une mère a perdu vendredi son enfant en le mettant au monde dans sa voiture sur l'autoroute A20 alors qu'elle faisait route vers une maternité de Brive, faute de maternité dans le nord du département du Lot où elle réside. Les pompiers ont constaté la mort du nouveau né peu après 12h00.

La jeune femme, accompagnée de son compagnon, avait pris la direction de Brive, soit un trajet d'un peu plus d'une heure, sur les conseils de son gynécologue qu'elle avait consulté peu avant à Figeac (nord-est du Lot).

Moratoire sur les fermetures de maternité

L'"accouchement dramatique" d'une mère sur une autoroute illustre "l'aspect néfaste des regroupements de maternité", a estimé samedi la coordination nationale pour la défense des

hôpitaux et maternités de proximité, qui exige un moratoire sur les fermetures de maternités.

Selon le président de la coordination, Michel Antony, interrogé par l'AFP, "les deux-tiers des maternités ont fermé depuis 20 ans, et aujourd'hui les regroupements sont néfastes de part l'éloignement et les difficultés d'accès".

"Le gouvernement connaît les difficultés et pourtant avance à pas feutrés et reste extrêmement frileux sur le problème de l'arrêt des restructurations", a-t-il réagi. "On est devant une idéologie dominante, selon laquelle les concentrations sont la solution: ce qui est faux. Si on avait conservé une autre maternité dans le Lot, le drame d'hier ne se serait peut-être pas produit", estime-t-il.

Une seule maternité dans le Lot

Lors de la fermeture de la maternité de Figeac en 2009, de nombreux médecins et agents hospitaliers du Lot avaient alerté contre les risques liés à la désertification médicale. Le département du Lot de 170.000 habitants ne compte qu'une maternité à Cahors, depuis la fermeture en 2009 de celle de Figeac et de celle de Gourdon quelques années plus tôt.

Selon Michel Antony, entre huit et neuf départements ne disposent plus que d'une seule maternité, et la région parisienne n'est pas épargnée par ces suppressions de services de proximité, à l'image des menaces pesant sur la maternité des Lilas ou de la fermeture en mars de la maternité de La Seyne-sur-Mer (Var).

Son mouvement exige donc un moratoire "pour analyser ce qui se passe et qu'on fasse le bilan" des regroupements. "Quand on ferme un service, dans des zones rurales ou urbaines, les autres professionnels de santé partent, il y a une fuite", a-t-il fait valoir. "Personne ne gagne à la fermeture de services", selon lui.

La région demande une enquête

Avant lui, c'est le président de la région Midi-Pyrénées, Martin Malvy, qui a demandé à l'Agence régionale de santé (ARS) que la lumière soit faite sur cet accouchement. "Il faut que l'ARS fasse le point sur ce drame. Pourquoi s'est-il produit ? Ce drame se serait-il produit s'il y avait eu une maternité plus proche ?" s'est interrogé M. Malvy.

"Nous avons dit les risques liés à la fermeture de la maternité (...). Une enquête sera évidemment diligentée. Je demande expressément à l'Agence régionale de santé de nous en transmettre les conclusions intégrales", a déclaré l'ancien maire de Figeac dans un communiqué.

Avec AFP